

Analyse des contributions du questionnaire grand public

Concertation préalable du 28 juin au 22 août 2022

Contexte

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a été approuvé le 16 septembre 2020. Il fixe la stratégie d'aménagement de la Région Bourgogne Franche Comte à l'horizon 2050 et soutient un modèle de développement équilibré, valorisant la qualité de vie des centralités – métropole, agglomérations, villes, bourgs...

La Région BFC, tout comme l'ensemble des autres régions françaises, doit aujourd'hui engager la modification de ce document pour intégrer les exigences de la loi Climat et Résilience (adoptée en août 2021) qui définit des mesures en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique et ses effets.

Cette loi engage les collectivités territoriales à atteindre un objectif de « zéro artificialisation nette », c'est-à-dire un équilibre à instaurer entre la consommation d'espaces naturels et agricoles (l'artificialisation) d'une part et la renaturation d'espaces d'autre part.

Dans le cadre de la modification du SRADDET, une concertation du public est réalisée.

Modalités et objectifs de la concertation

Ce questionnaire de concertation préalable du public a été mis en ligne sur la plateforme de concertation citoyenne *je participe* du 28/06/2022 au 22/08/2022. La concertation a été organisée en application du Code de l'environnement et conformément aux modalités prévues dans la délibération de lancement de la modification du SRADDET.

Ce questionnaire a été conçu comme un outil d'information et d'expression à destination du grand public (grand public, société civile, entreprises, ...). Le souhait du conseil régional a été d'atteindre prioritairement un public jeune et en particulier la tranche d'âge des 20/35 ans. Le SRADDET étant un document prospectif de long terme ce sont principalement aux jeunes que le questionnaire s'adressait.

Pour toucher prioritairement ce public cible le lien du questionnaire a été relayé sur Facebook et Instagram. De plus, quinze jour avant sa publication les modalités et la durée de la concertation ont fait l'objet d'un article sur le site internet de la Région¹.

¹ <https://www.bourgognefranche-comte.fr/sraddet-la-region-sengage-pour-reduire-lartificialisation-des-sols>

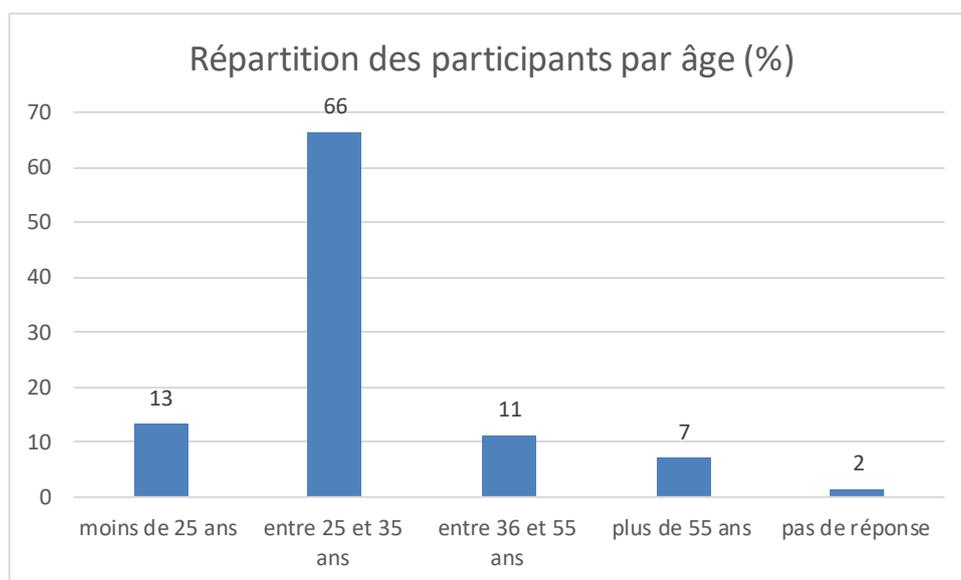
Ce questionnaire a été organisé autour des cinq enjeux clés de la modification : artificialiser moins d'espaces, naturels, agricoles et forestiers ; renforcer les centralités ; stocker et acheminer les marchandises ; désimperméabiliser et renaturer ; prévenir et lutter contre les dépôts illégaux de déchets.

Données de la participation

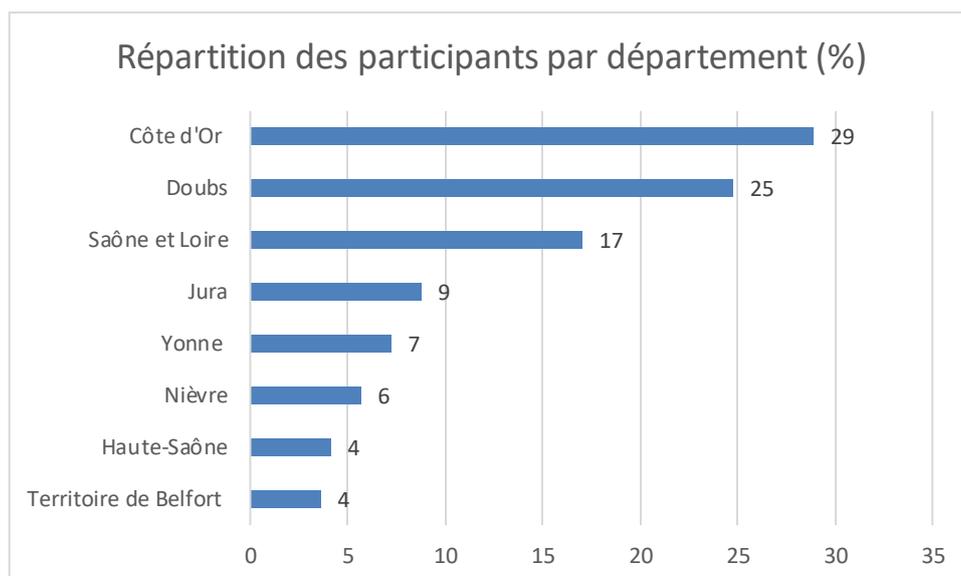
Cette consultation du public a fait l'objet de 11299 vues au total et de 194 retours de questionnaires complétés.

La très grande majorité (86%) des questionnaires ont été rédigés par des personnes se définissant comme *grand public*. Près de 12% des questionnaires ont été rédigés par des personnes se définissant comme *professionnel de l'aménagement*.

L'objectif d'atteindre prioritairement une population jeune a été atteint puisque 80% des personnes ayant répondu au questionnaire avaient moins de 35 ans.



Des réponses au questionnaire nous sont parvenues des 8 départements composant la Région Bourgogne-Franche-Comté. Les départements de la Côte d'Or et du Doubs, départements plus peuplés et plus urbains, comptabilisent à eux deux plus de la moitié des réponses.



Synthèse des résultats

L'analyse réalisée ci-dessous constitue une synthèse des contributions recueillies dans le cadre du questionnaire de concertation préalable. Ces contributions pouvant être convergentes, complémentaires ou divergentes ne reflètent pas nécessairement les arbitrages qui seront retenus par le conseil régional.

ENJEU 1 : Artificialiser moins d'espaces naturels, agricoles et forestiers	4
ENJEU 2 : Renforcer les centralités quelles que soient leurs tailles	10
ENJEU 3 : Stocker et acheminer les marchandises	17
ENJEU 4 : Désimperméabiliser et renaturer	21
ENJEU 5 : Prévenir et lutter contre les dépôts illégaux de déchets	24

ENJEU 1 : Artificialiser moins d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Le contexte :

Alors que le schéma régional en vigueur impose aux projets d'urbanisme et d'aménagement des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, la loi climat et résilience de 2021 demande aux Régions d'aller plus loin pour renforcer et affiner ces mesures.

Les questions posées : *Quels sont les aménagements, aujourd'hui consommateurs d'espaces, qu'il vous paraît possible de réduire ? Pour la création de logements, de zones d'activités, d'équipements, etc. Avez-vous des idées pour faire mieux ou des expériences intéressantes pour réduire l'artificialisation ?*

Analyse des contributions pour l'enjeu 1 :



369 propositions

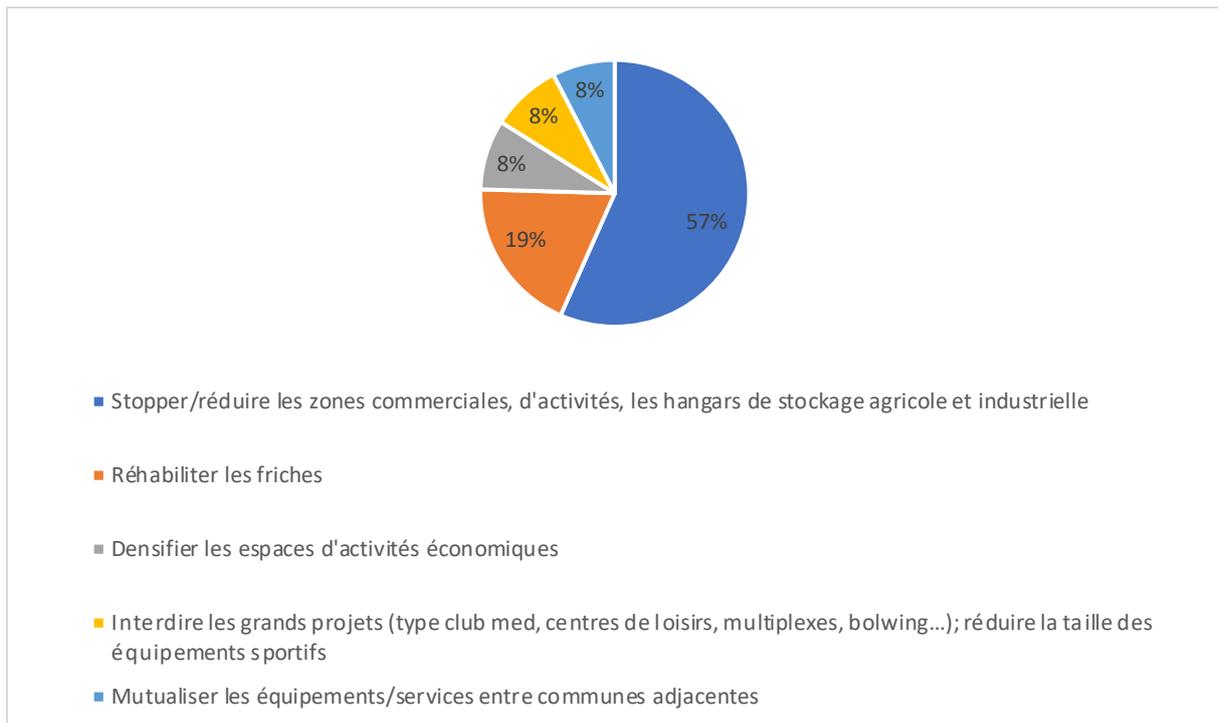
L'ensemble des propositions formulées pour cette question font ressortir **6 thématiques clés d'action pour réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** :

- Economie et équipements (29% des avis) ;
- Changement de paradigme (26% des avis) ;
- Logements (17% des avis) ;
- Environnement (16% des avis) ;
- Mobilités (9% des avis) ;
- Cadre réglementaire (3% des avis).

Economie/équipements : 106 propositions

Nous avons regroupé dans cette thématique l'ensemble des propositions formulées en lien avec l'activité économique et les services (privés ou publics) : activités industrielles, agricoles, de stockage, équipements et services.

La répartition des propositions pour cette sous-thématique est la suivante :



La majorité des contributions (57%) portent sur **l'enjeu de réduire ou stopper les zones commerciales, d'activités ainsi que les hangars de stockage**. De nombreux participants notent le caractère très consommateur de foncier de ces espaces. Il est également mentionné de façon récurrente que les zones commerciales ou d'activités ne remplissent pas leurs promesses en termes d'emplois en détruisant plus d'emplois qu'elles n'en créent (transferts d'emplois d'une entreprise à une autre ; destruction d'emplois dans les commerces ou entreprises de proximité ; transferts d'emplois ou d'entreprises d'une commune à l'autre).

Pour réduire ou stopper les zones commerciales, d'activités et de stockage une idée qui ressort particulièrement (19% des propositions) est la **réhabilitation des friches**.

De plus, directement liées à cet enjeu :

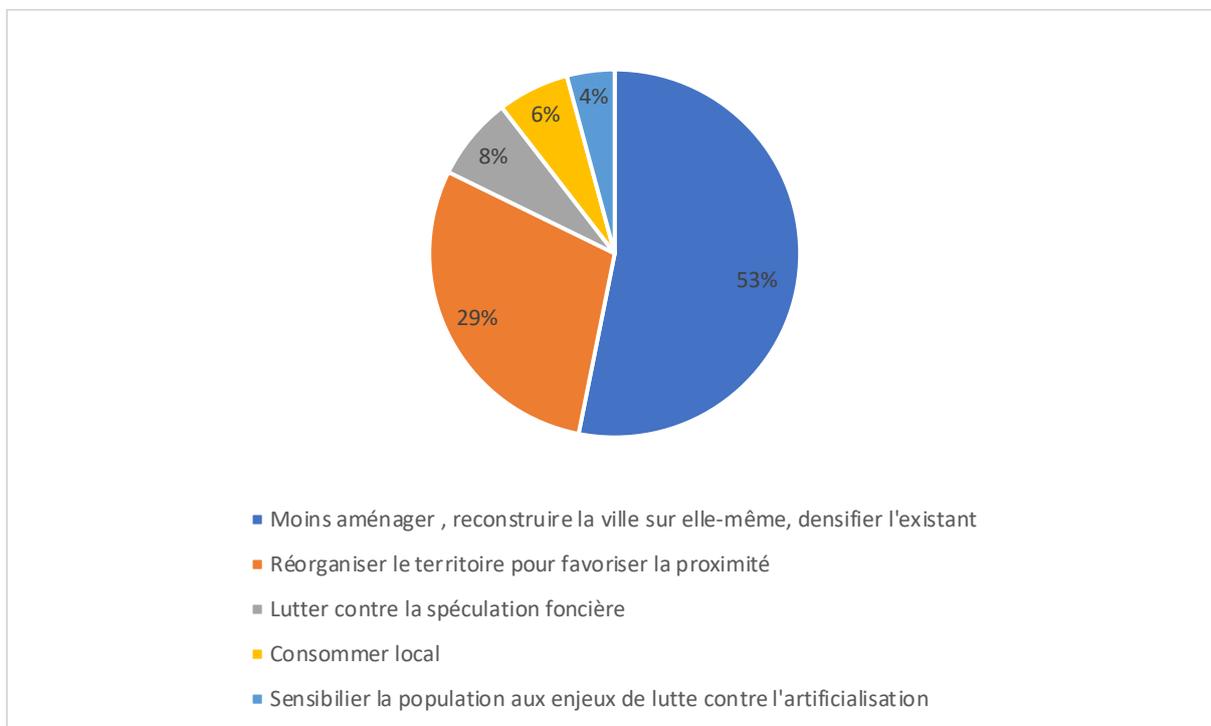
- 8% des propositions portent sur **la densification des espaces d'activités économiques** (faire des bâtiments économiques ou commerciaux sur plusieurs niveaux par exemple, mutualiser et réduire les espaces de stationnement...);
- 8% des propositions portent sur la volonté d'**interdire certains équipements sportifs ou de loisirs jugés par les participants non utiles et trop consommateurs de foncier**. Ont été notamment cités en exemple : les cinémas multiplexes, les laser game, les bowlings, les centres aquatiques, trampoline parc...

Enfin 8% des contributions portaient sur le **manque de mutualisation des équipements et services entre communes** (exemples : piscines ; stades ; salle des fêtes...). Ces propositions reprochent notamment à certaines communes de faire « cavalier seul ». Une meilleure mutualisation de ces équipements entre communes voisines permettrait de réduire l'artificialisation.

Changement de paradigme : 96 propositions

Cette sous-thématique regroupe l'ensemble des propositions dont l'enjeu est plus large qu'une thématique spécifique et promeut un renouvellement du modèle d'aménagement, soutenir un nouveau modèle.

La répartition des propositions pour cette sous-thématique est la suivante :



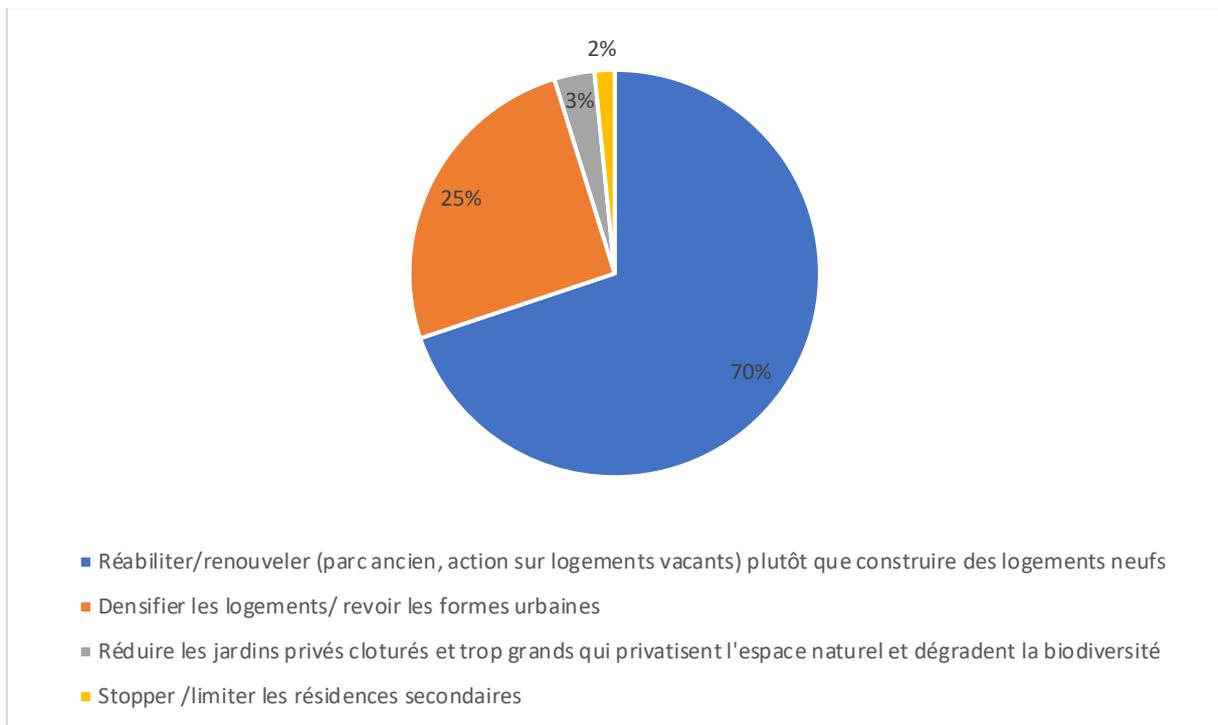
Pour la moitié (53%) des contributions l'enjeu pour réduire l'artificialisation est de **moins aménager, notamment en reconstruisant la ville, les bourgs et les villages sur eux-mêmes sans recourir à l'étalement urbain**. Cela serait rendu possible par la réhabilitation de l'existant, la réduction de la vacance (qui peut être très importante dans certains bourgs ou villages qui ont été vidés de leurs habitants). Pour aller plus loin dans cette idée certains participants renvoient au fait que pour consommer moins d'espaces il faudrait changer de modèle : « arrêter d'avoir une réflexion sur la croissance et penser un peu plus de sobriété » ; « n'avons-nous pas déjà suffisamment ? » ; « stopper le gigantisme et les mégas structures, favoriser les petites installations ».

Une seconde idée qui ressort dans cette sous thématique est celui du **renforcement du principe de proximité**. Cela inclue la question du renforcement des centralités existantes (maintien et renforcement des commerces de proximité, réhabilitation des centres, oppositions aux extensions en périphérie...), à une diversification des fonctions dans certains espaces (par exemple l'autonomisation des tissus périurbains par diversification des fonctions dans ces quartiers uniquement résidentiels : commerces, point de vente, ateliers, bureaux, services...).

Lié à cet enjeu de proximité, la question des modes de consommations a été soulevée par de nombreux participants. L'enjeu serait de consommer local : réduire nos importations de l'étranger, développer l'artisanat, l'agriculture et le maraîchage local... « Un bien acheté en local n'a pas besoin de passer par un entrepôt et d'un centre commercial ». « Je pense que ça serait plus sympa de redynamiser les petites villes avec des commerces de proximité et des artisans plutôt que de construire des grandes surfaces avec des grands parkings (ou pire, des zones de stockage Amazon...) ». »

Logements : 63 propositions

La répartition des propositions pour cette sous-thématique est la suivante :



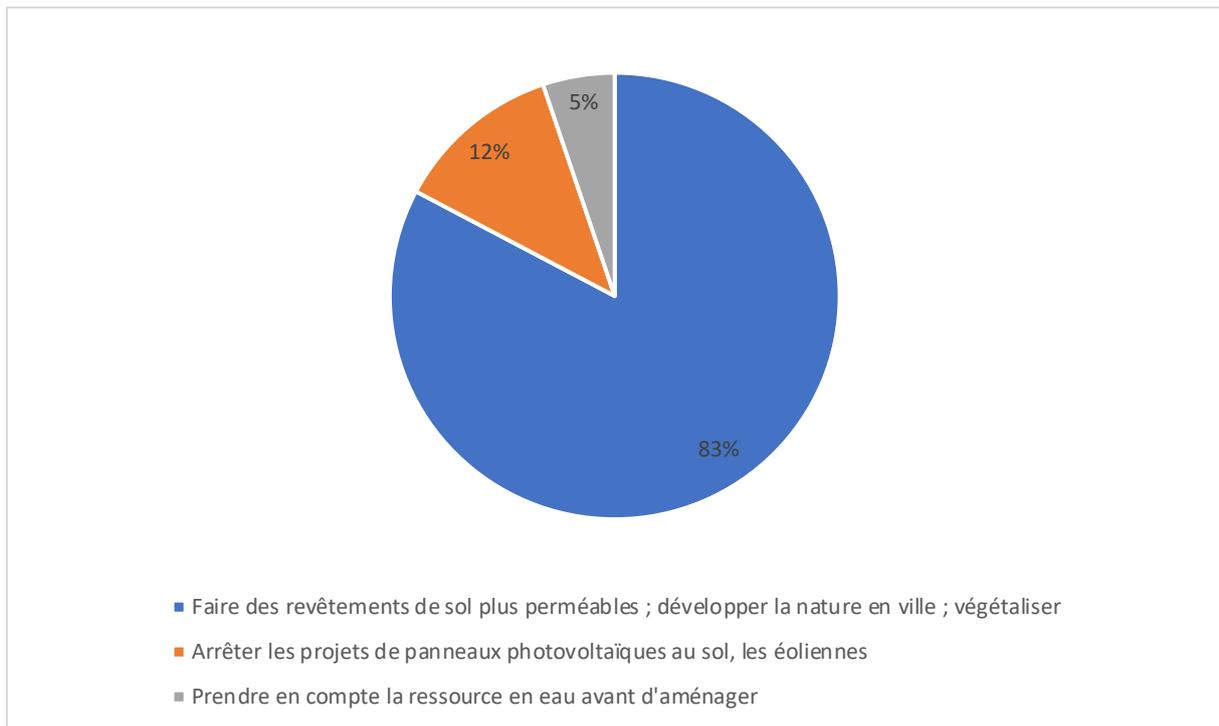
La très grande majorité des réponses correspondant à cette sous-thématique proposent de **moins construire de logements neufs, notamment lorsqu'ils sont situés en périphérie des centralités** (les zones pavillonnaires et lotissement sont beaucoup cités comme exemple). L'accent serait mis sur la réhabilitation et le renouvellement du parc (parc ancien, action sur les logements vacants). Lié à cet enjeu certains participants ont proposé l'idée de **réduire la taille des jardins clôturés** qui privatisent l'espace naturels

Un autre type d'action serait de densifier les **logements et d'imaginer de nouvelles formes urbaines**.

Enfin **la limitation des résidences secondaires** a également été proposée, bien que de manière assez limitée (2% des réponses de cette sous-thématique).

Environnement : 58 propositions

La répartition des propositions pour cette sous-thématique est la suivante :

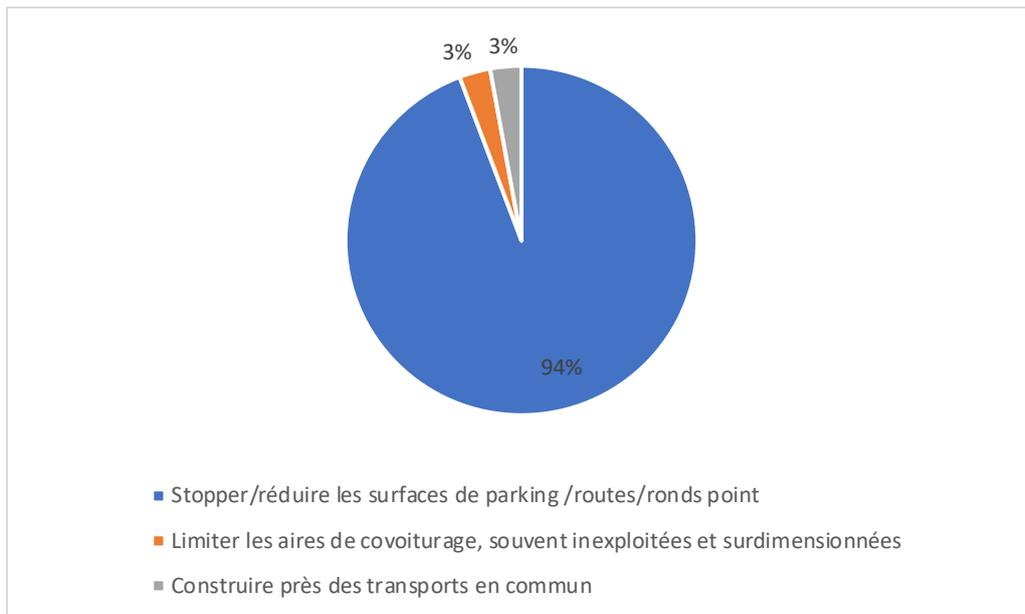


La très grande majorité des réponses (48 au total) que nous avons classées dans cette sous-thématique environnement concernent **la limitation de l'imperméabilisation dans les tissus bâtis**, notamment par la limitation des zones bitumées ou l'utilisation de matériaux perméables (pour les pistes cyclables, parkings, routes et trottoirs notamment). Dans le même ordre d'idées de nombreuses réponses portent sur le **développement de la nature en ville** (jardins familiaux ; jardins particuliers...) ainsi que **la végétalisation** (des toitures, façades, cours d'écoles, zones commerciales...).

Un autre type de proposition que nous avons classé dans la sous-thématique environnement (7 au total) concerne **la limitation ou l'arrêt de certains projets d'énergies renouvelables** : éoliennes et panneaux photovoltaïques notamment.

Mobilité : 35 propositions

La répartition des propositions pour cette sous-thématique est la suivante :



L'ensemble des propositions des participants concernant le sujet de la mobilité vont dans le sens d'une **réduction des surfaces artificialisées pour la construction d'infrastructures de transport routier** : réduire les surfaces de stationnement (diminuer le nombre de places de stationnement, mutualiser les parkings, faire des parkings souterrains ou sur plusieurs niveaux...); ne plus construire/limiter de nouvelles routes ou nouveaux ronds-points ; limiter les aires de co-voiturage quand leur dimensionnement ne correspond pas à leur taux de remplissage.

Cela renvoie également à la question abordée précédemment sur le renforcement des centralités **en construisant prioritairement dans les espaces desservis par les transports en commun.**

Cadre réglementaire : 11 propositions

Nous avons regroupé dans cette sous-thématique l'ensemble des propositions allant dans le sens d'un **durcissement du droit** (cadre législatif ou documents de planification et d'urbanisme locaux) et ainsi que de **mettre en adéquation les taxes ou incitations fiscales avec l'objectif de reconstruire la ville sur elle-même**. Exemples cités : subventionner la rénovation pour qu'elle devienne plus intéressante que la construction neuve ; durcir les documents d'urbanisme pour limiter les zones en extension ; taxer davantage l'achat de parcelles agricoles ou naturelles par des constructeurs ; créer des taxes dissuasives pour tout projet de construction débouchant sur une extension de l'artificialisation ; donner plus de maîtrise aux collectivités pour acquérir des logements vacants ...

ENJEU 2 : Renforcer les centralités quelles que soient leurs tailles

Le contexte :

L'effort de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, pose plus largement l'enjeu du renouvellement du modèle d'urbanisme. Celui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, s'appuie sur le renforcement des centralités, c'est à dire des villes et bourgs qui offrent à l'échelle de leur bassin de vie les principaux équipements, commerces, emplois, etc.

Question posée n°1 : *Que doit offrir proprement une centralité à tous ses habitants et aux personnes qui la pratiquent ? En matière de logement, d'activités, d'équipements, de services, de mobilités, d'animations, etc.*

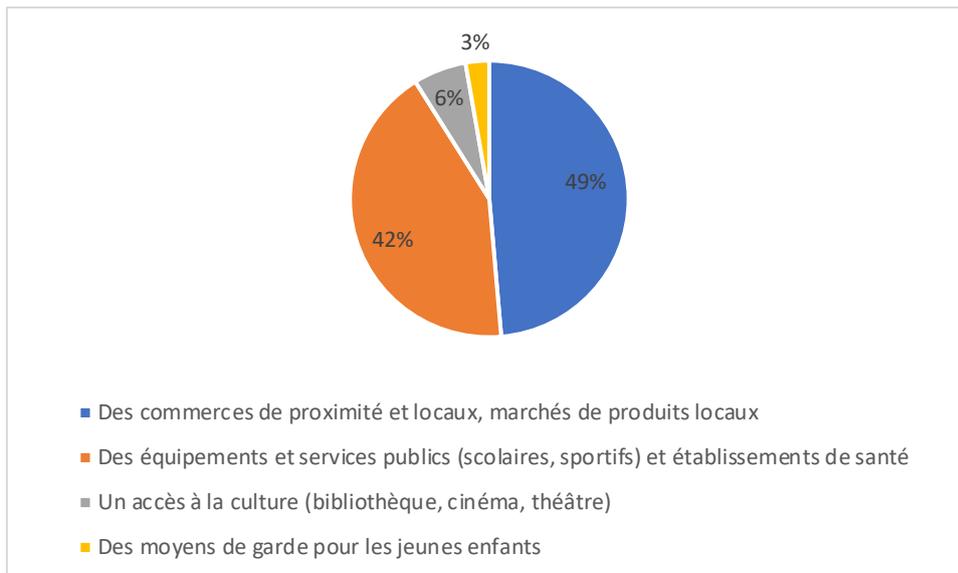


277 propositions

L'ensemble des propositions formulées pour cette question font ressortir 4 thèmes clés pour les habitants ou personnes qui pratiquent une centralité :

- Les activités et services (53% des propositions formulées) ;
- Les mobilités (20% des propositions formulées) ;
- L'environnement et le cadre de vie (14% des propositions formulées) ;
- L'habitat (13% des propositions formulées).

Activités et services : 146 propositions



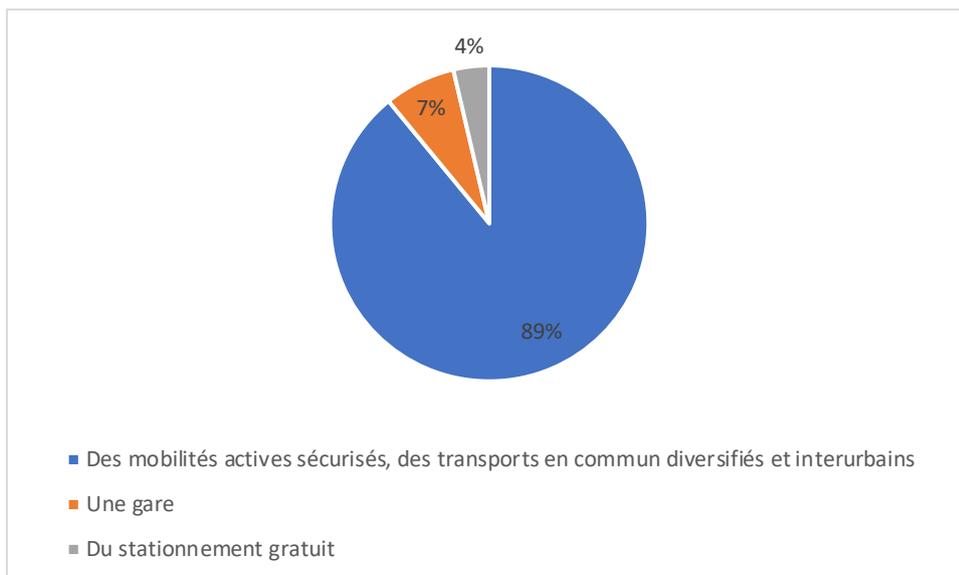
L'enjeu des activités et services a fait l'objet de plus de la moitié des contributions reçues à cette question.

L'enjeu qui ressort dans beaucoup de contribution est le principe de proximité : avoir beaucoup d'équipements, commerces et services (santé, éducation, loisirs) à proximité de son lieu de vie et de favoriser les mobilités actives. Plusieurs contributions ont souligné l'importance de garder des services publics dans les centralités qui font travailler et venir beaucoup de personnes dans les centres villes.

Plusieurs participants ont souhaité rappeler qu'il ne faut pas prioriser que les loisirs dans les centralités (restaurants, lieux de sorties...) mais bien l'ensemble des activités et services nécessaires à la vie quotidienne (faire les centralités pour les habitants qui y résident et pas seulement pour attirer des populations de l'extérieur).

Pour aller plus loin dans les réflexions plusieurs participants se sont interrogés sur le principe de ville à taille abordable (retrouver la « bonne taille » de la ville), le principe de démétropolisation (maillage du territoire par un réseau de centralités de toutes tailles).

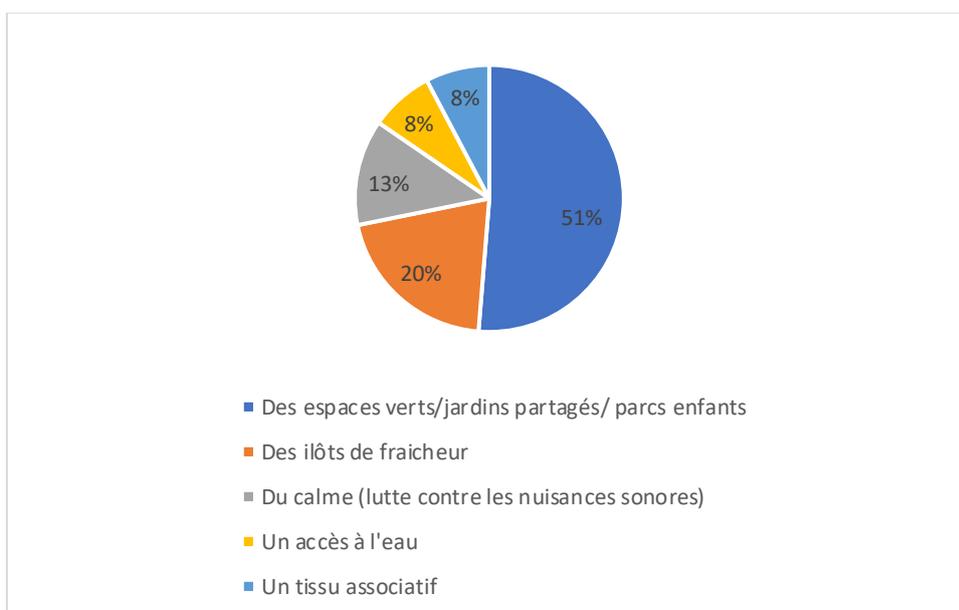
Mobilités : 55 propositions



Les enjeux liés à la mobilité dans les centralités occupent la deuxième position dans les réponses faites par les participants. Pour l'immense majorité de ces contributions une centralité doit offrir des modes de déplacements alternatifs à la voiture : mobilités actives sécurisées, transports en commun (dont transports ferroviaire).

De nombreuses participations ont souligné l'importance des liaisons interurbaines (train/bus/navettes) notamment pour favoriser l'accès à la centralité par les transports en commun depuis l'extérieur, dans les zones urbaines voisines.

Environnement et cadre de vie : 39 propositions



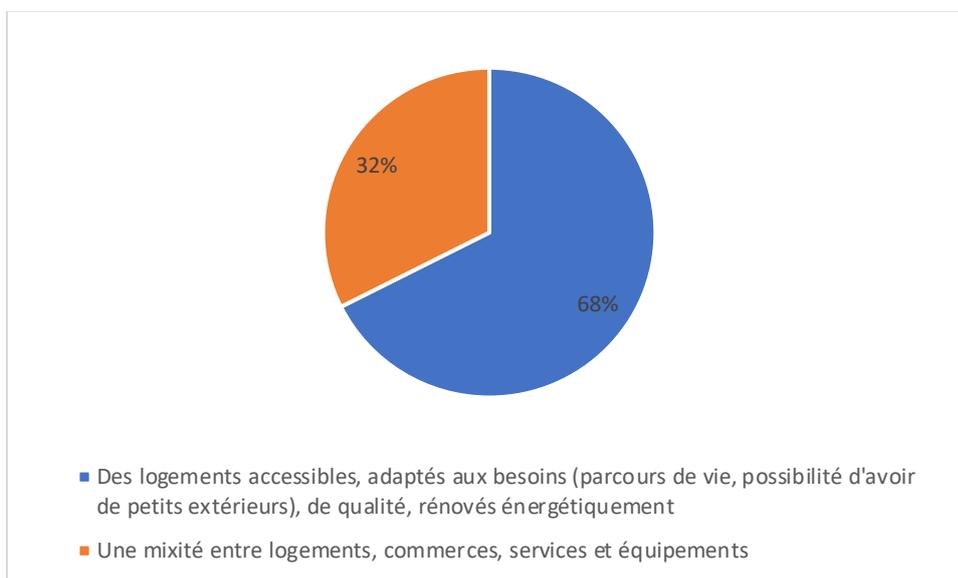
La question du lien à la nature et des espaces verts est revenue dans de nombreux retours des participants. Une centralité pour rester agréable pour ses habitants et ceux qui la pratiquent doit

maintenir des espaces verts, développer des jardins partagés (jardins ouvriers...), des parcs pour les enfants, un accès à l'eau, des îlots de fraîcheur...

La question du calme et de la lutte contre les nuisances sonores a été également abordée par plusieurs participants : limiter les activités bruyantes dans les centralités, ne pas réduire les centralités uniquement à leur fonction de sorties et de loisirs...

Enfin un cadre de vie attractif comporte également la question du tissu associatif et de la vie sociale : impliquer les citoyens, créer du lien...

Habitat : 37 propositions



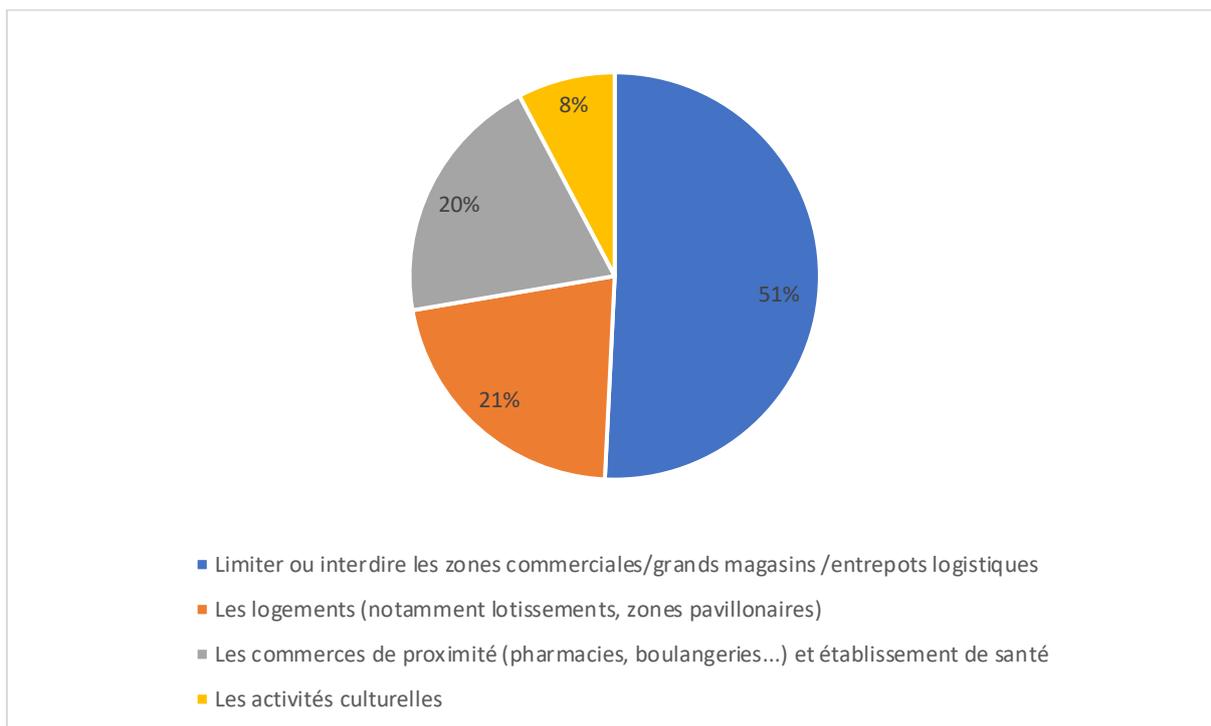
Sur la question de l'habitat c'est la question de la mixité qui a été prédominante :

- Mixité dans les types de logements proposés pour garantir des parcours résidentiels à tous les âges de la vie ;
- Mixité entre la présence des logements, de commerces, de services et d'équipements.

Question posée n°2 : *A l'inverse, quels sont selon vous les services-équipements... qu'il faut absolument proscrire en périphérie des centralités ?*



65 propositions



La moitié des contributions à cette question vont dans le sens de limiter voire interdire les zones commerciales, grands magasins et entrepôts logistiques pour recentrer les activités dans les centralités, encourager l'économie locale et réduire la concurrence aux plus petits commerces. La question de circuits-courts est souvent revenue dans les réponses des participants : favoriser les circuits-courts permet de renforcer les commerces de centre-ville et de diminuer les besoins en zones commerciales à l'extérieur des centralités pour y stocker les marchandises.

Liée à cette réflexion **de nombreuses participations (20%) soulignent que certains types de commerces (pharmacies, boulangeries notamment citées) et établissements de santé doivent rester dans les centralités et devraient ainsi être proscrites dans leur périphérie.**

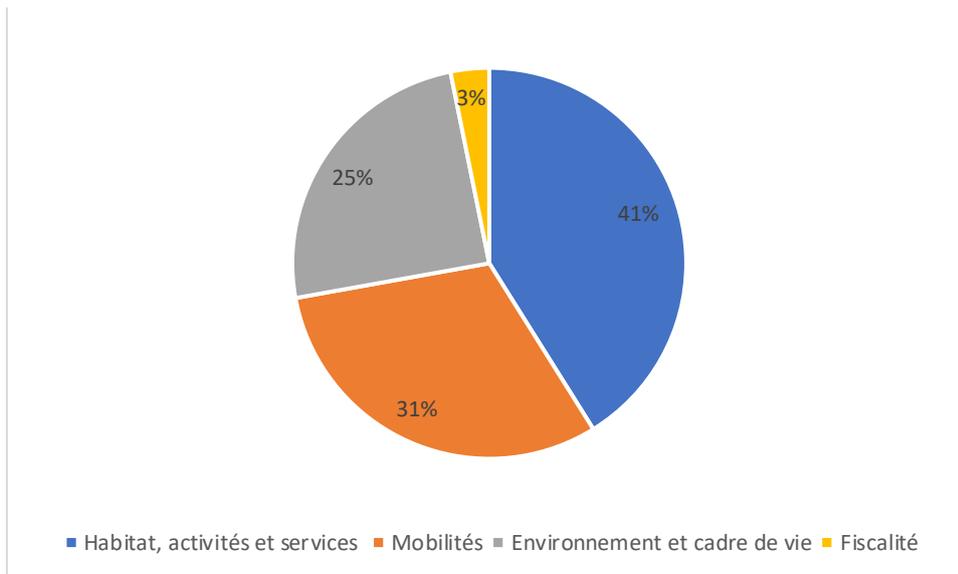
La question des logements a été abordée par 21% des réponses à cette question et notamment le développement des lotissements ou zones pavillonnaires. Le modèle du pavillon en périphérie concurrence les centres-villes grâce à des avantages comme le jardin individuel, la possibilité de se garer. Les participants à cette question proposent de réduire cette concurrence : par la limitation du nombre de lotissements créés, par des actions pour attirer de nouveaux types d'habitants dans les centralités (proposer des jardins en centre-ville, non attenants à leur logement au profit des habitants de maisons de ville ou de village sans jardin par exemple...).

Question posée n°3 : *Selon vous, quelles seraient les actions prioritaires qui permettraient de renforcer les centralités ? Avez-vous des idées pour faire mieux ou des expériences intéressantes pour renforcer ces centralités ?*



158 propositions

L'ensemble des propositions formulées pour cette question font ressortir 4 thématiques clés d'action pour renforcer les centralités :



- L'habitat, les activités et services (41% des contributions formulées sur cette question) ;
- Les mobilités (31% des contributions) ;
- L'environnement et le cadre de vie (25% des contributions) ;
- La fiscalité (3% des contributions).

Habitat, activités et services : 65 propositions

Les propositions se sont portées pour plus de 40% d'entre elles sur la question de l'habitat, des activités et services.

Lutter contre l'étalement urbain est la principale proposition portée par les participants : interdire/limiter la périurbanisation et les zones commerciales pour recentrer les logements, activités et services qui ont leur place dans les centralités.

Concernant les logements la principale proposition est d'inciter à rénover/isoler les logements existants plutôt que construire et de lutter contre la vacance. Plusieurs participants se sont prononcés en faveur de l'interdiction ou la limitation des résidences secondaires ou location (type RBNB).

Mobilités : 49 propositions

Pour la question des mobilités les propositions reçues se répartissent de la façon suivante (certaines propositions s'opposent les unes aux autres) :

- Proposer des transports en commun, favoriser un accès facile à la centralité, les mobilités douces (63% des propositions de cette sous-catégorie) ;
- Réduire la place de la voiture, piétonniser les centres-villes, supprimer les parkings (17% des propositions) ;
- Rendre gratuits les parkings (10% des propositions) ;
- Arrêter de faire du tout piéton en ville ce qui chasse les habitants (6% des contributions) ;
- Relier les centralités entre-elles (4% des propositions).

Environnement et cadre de vie : 39 propositions

L'environnement et le cadre de vie apparaît également comme une piste d'action importante avec notamment comme propositions principales :

- Développer les espaces verts, les ilots de fraîcheur, les jardins partagés, végétaliser ;
- Favoriser la vie de quartier / la vie citoyenne de proximité ;
- Limiter les nuisances sonores ;
- Développer l'indépendance énergétique des centralités.

Fiscalité : 5 propositions

Cinq propositions formulées par les participants portent sur les taxes avec le souhait que la fiscalité (locale et nationale) soit davantage en adéquation avec le principe de renforcement des centralités :

- Attentes fortes de certains participants pour la création de subventions à la rénovation et l'augmentation des taxes pour les projets débouchant sur de l'artificialisation (pour que la rénovation devienne à terme plus intéressante financièrement)
- Plusieurs participants ont critiqué mode de calcul de la taxe foncière : « L'évaluation de la taxe foncière doit être refondée sur la base de l'emprise au sol. Aujourd'hui, une maison dans un village a une taxe foncière moins forte qu'un appartement en ville ce qui encourage les citadins à fuir les centres-villes devenus complexes à vivre dans notre mode de vie actuel. Un immeuble d'une surface au sol de 150m², qui accueille 5 familles est plus respectueux qu'un lotissement de 5 maisons de 150m² chacune avec voirie. »

ENJEU 3 : Stocker et acheminer les marchandises

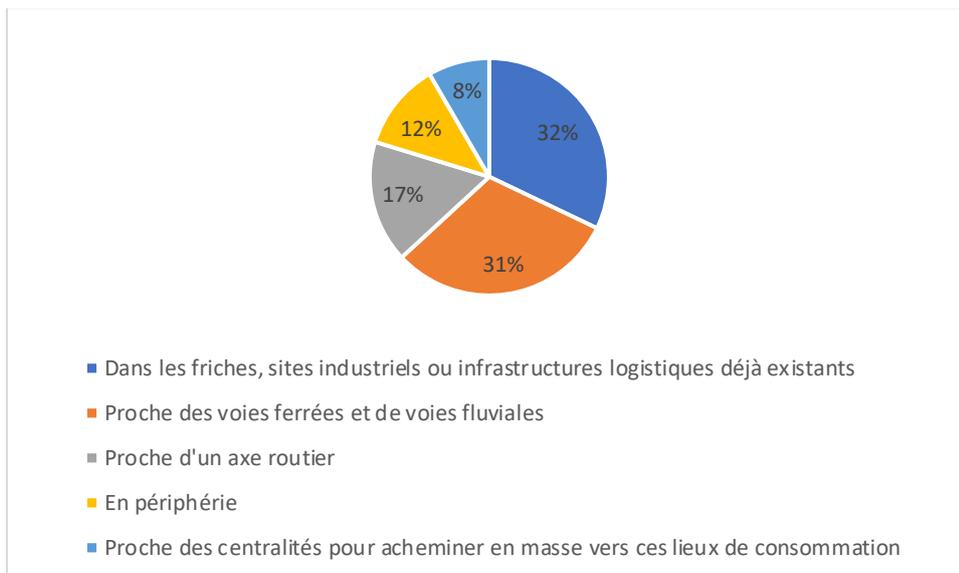
Le contexte :

Les évolutions des modes de consommation (e-commerce notamment) conduisent à une augmentation des besoins en matière de logistique (stockage et acheminement des marchandises, plateformes...) qui sont fortement consommateur de foncier.

Question posée n°1 : *Selon-vous quelles seraient les localisations préférentielles des activités logistiques ?*



84 réponses

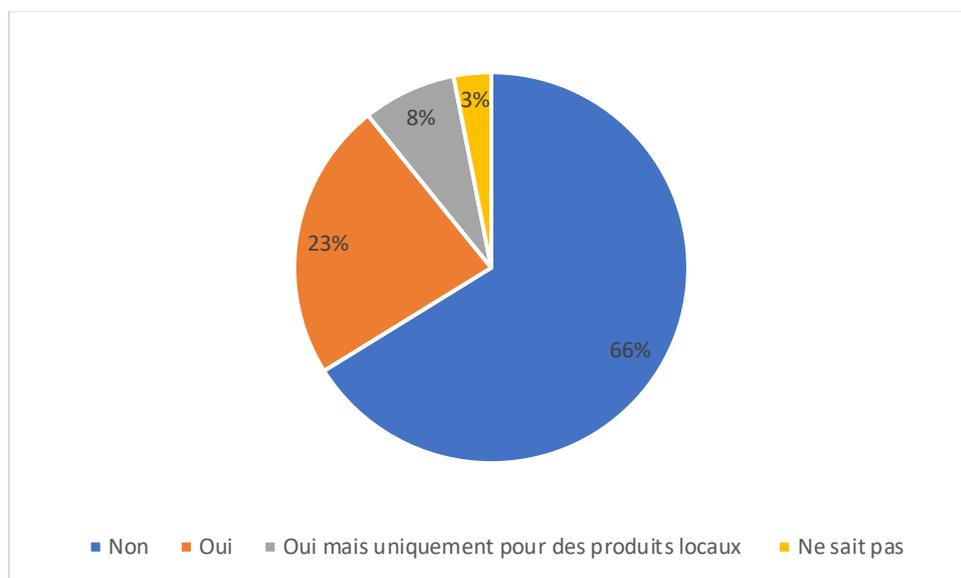


La question de la localisation préférentielle des activités logistiques semble faire plutôt consensus chez les participants dans la mesure où toutes les réponses données vont dans le même sens. Dans l'objectif de réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers la première réponse des participants (à 32%) est celle de la réutilisation de friches ou de sites industriels existants pour y implanter ces activités. De plus étant donné l'impératif de réduction de l'impact carbone des transports de marchandises ces activités devraient être localisées à proximité d'infrastructures de mobilité existantes, en premier lieu des voies ferrées et fluviales et des axes routiers en second lieu.

Question posée n°2 : *Faut-il privilégier des types d'activités logistiques sur notre territoire ? Si oui, pourquoi ?*



65 réponses



La majorité des participants à cette question ne sont pas favorables au développement des activités logistiques sur notre territoire. Leur opposition est justifiée par la forte consommation d'espaces que cela représente, le modèle économique et social qui lui est associé (consommation de masse et de produits industriels) ainsi que l'augmentation du trafic routier. Exemple de contribution reçue : *« Il faut être lucide, le mode de consommation ultra-rapide porté par le commerce en ligne n'est pas durable. C'est un modèle qui s'appuie sur le transport routier du fait de la grande flexibilité de celui-ci et il provoque logiquement un développement exponentiel des zones d'activités en dehors des villes, permettant de déplacer les flux de transport routier là où ils sont déjà saturés. »* De plus ce modèle de consommation est critiqué par les participants pour la destruction d'emplois qu'il peut occasionner ainsi que pour le type d'emploi proposé (non qualifié, précaire).

C'est en ce sens que **8% des participants à cette question ne sont favorables aux lieux de stockage que s'ils sont réservés aux produits locaux** (exemples pris de coopératives de distribution de produits alimentaires locaux).

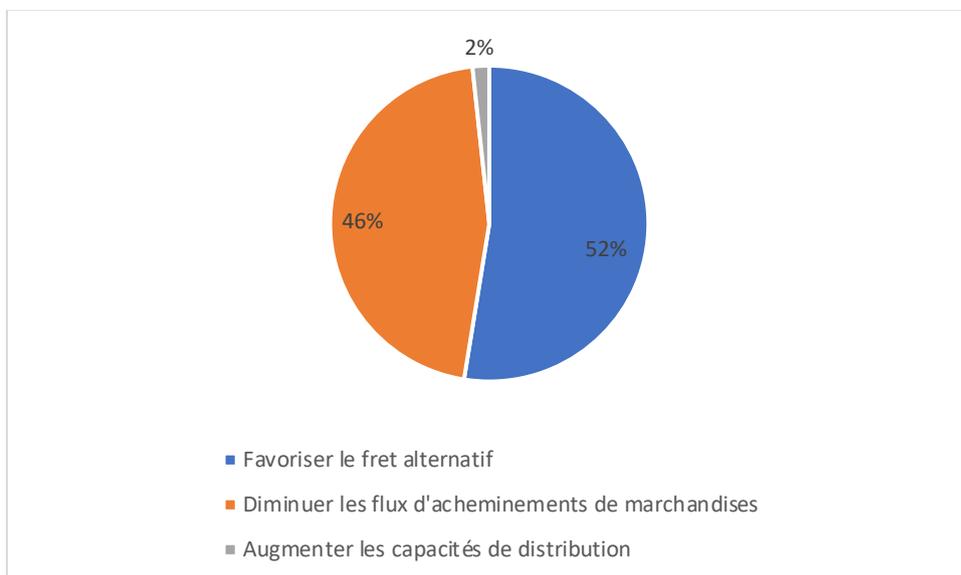
Enfin 23% des participants sont favorables au développement des activités logistiques car ils l'estiment pourvoyeuse d'emplois et incontournable du fait de l'évolution des modes de consommation. Ce développement permettrait ainsi de développer l'attractivité territoriale. Plusieurs participants expliquent que le développement des activités logistiques est intéressant pour

réduire la dépendance aux déplacements individuels ainsi que pour réduire les surfaces commerciales périphériques.

Question posée n°3 : *Selon-vous quelles seraient les solutions pour fluidifier et rendre plus durable la distribution et l'acheminement des marchandises ? Avez-vous des idées pour faire mieux ou des expériences intéressantes ?*



177 propositions



Dans les propositions apportées par les participants, 3 types de solutions apparaissent :

➤ **Favoriser le fret alternatif : 93 propositions**

La très grande majorité des contributions allant dans le sens de favoriser le fret alternatif proposent de favoriser le fret ferroviaire et/ou fluvial, de développer les livraisons par véhicules électriques ainsi que de proposer un moyen alternatif pour le dernier kilomètre (à vélo).

Enfin environ 10% des contributions que nous avons classées dans cette catégorie proposent de faire un lobbying au niveau national pour davantage taxer les livraisons (taxes sur les livraisons et taxes sur les camions).

Enfin l'enjeu d'interdire la circulation des poids lourds sur les routes départementales lorsqu'un itinéraire sur autoroute existe a été soulevée par deux contributions.

➤ **Diminuer les flux d'acheminements de marchandises : 81 propositions**

L'enjeu de diminuer les flux d'acheminements de marchandises a été soulevé dans une très grande partie des contributions (46% des réponses) et rejoint souvent celui de favoriser le fret alternatif.

Les participations que nous avons classées dans cette catégorie proposent pour la moitié d'entre elles de consommer moins et de consommer local pour réduire les besoins en acheminements/déplacements à leur racine.

Par ailleurs plusieurs pistes de solutions ont été proposées par les participants pour réduire les flux :

- Mutualiser les locaux logistiques et faire du groupement de transports (16% des réponses de cette catégorie) ;
- Augmenter les délais de livraison pour réduire le nombre de trajets et favoriser le bon remplissage des camions (15% des réponses de cette catégorie) ;
- Développer les livraisons en point de collecte plutôt qu'à domicile (13% des réponses de cette catégorie).
- Faire de la prévention pour expliquer à la population l'impact de leur consommation et par là la réduire (10% des réponses de cette catégorie) ;

De façon générale, de nombreux participants ont expliqué que les délais de livraisons proposés par les entreprises sont trop courts et engendrent des déplacements de camions à moitié remplis. Exemple de participation reçue : « Selon moi c'est bien assez fluide, on habitude un peu trop les gens à avoir tout, tout de suite. L'attente c'est pas mal parfois. Le fait de tout avoir très vite à un mauvais impact sur l'environnement. Selon moi il faut ralentir ce mouvement ».

➤ **Augmenter les capacités de distribution : 3 propositions**

Les propositions tendant à augmenter les capacités de distributions sont très minoritaires dans les réponses des participants à cette question. Les 3 propositions pour augmenter les capacités de distribution sont les suivantes :

- Faire plus de routes
- Développer les livraisons par drones
- Faire travailler les livreurs la nuit

ENJEU 4 : Désimperméabiliser et renaturer

Le contexte : Les nouvelles attentes de la loi Climat et résilience imposées à la Région en matière de réduction de la consommation foncière vise à compenser les extensions urbaines par des actions de renaturation (désimperméabilisation, végétalisation, etc...)

Question posée n°1 : *La proximité d'espaces verts dans votre quotidien est-elle essentielle pour améliorer votre qualité de vie ?*



169 réponses

A la quasi-unanimité (à l'exception de 2 réponses sur les 169 reçues pour cette question) **les participants estiment la proximité des espaces verts indispensable à leur qualité de vie.** De nombreux participants ont expliqué que l'accès à des espaces verts a très largement conditionné leur choix de lieu de vie. Cette proximité apparaît essentielle pour toutes les catégories d'âge (de la toute petite enfance à la vieillesse), notamment pour les raisons suivantes : lien avec la nature, détente, sport, potagers, lutte contre la chaleur.

Question posée n°2 : *Quels sont les espaces et actions à privilégier, selon-vous, pour retrouver de la nature ? Exemple : désimperméabiliser une cour d'école, un parking... Avez-vous des idées pour faire mieux ou des expériences intéressantes pour renaturer ou désimperméabiliser ?*

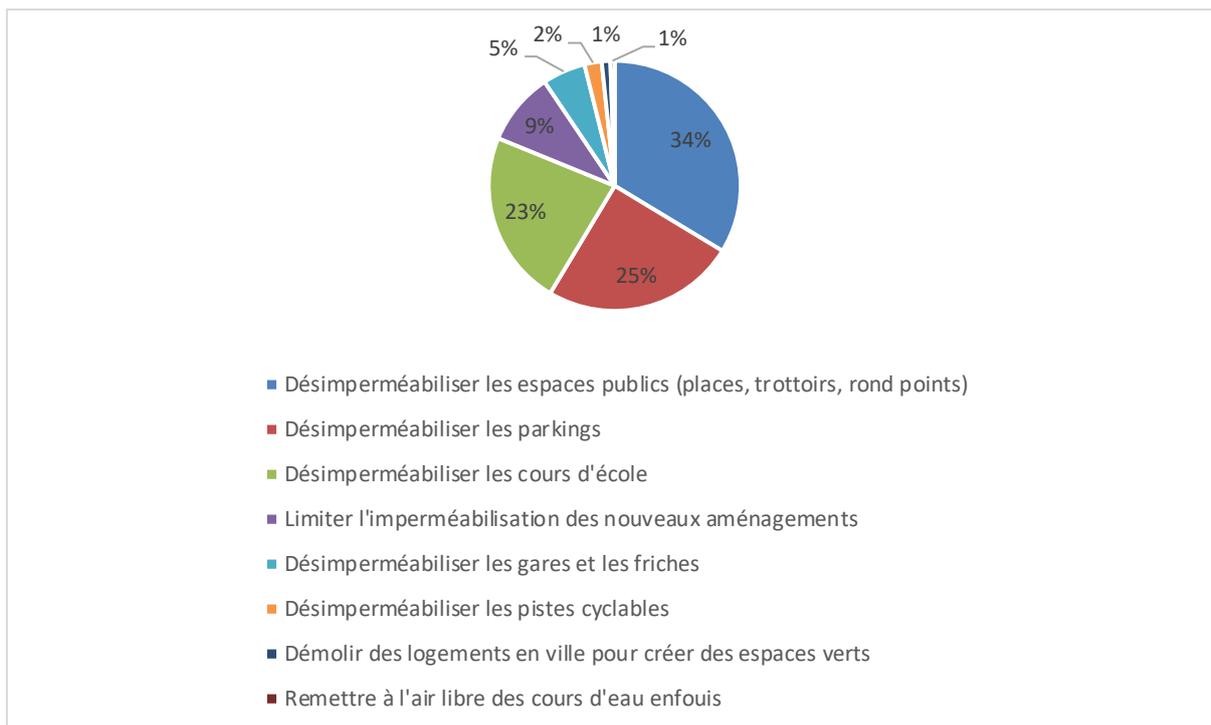


245 propositions

L'ensemble des propositions formulées pour cette question font ressortir 2 types d'actions clé, et complémentaires, pour retrouver de la nature :

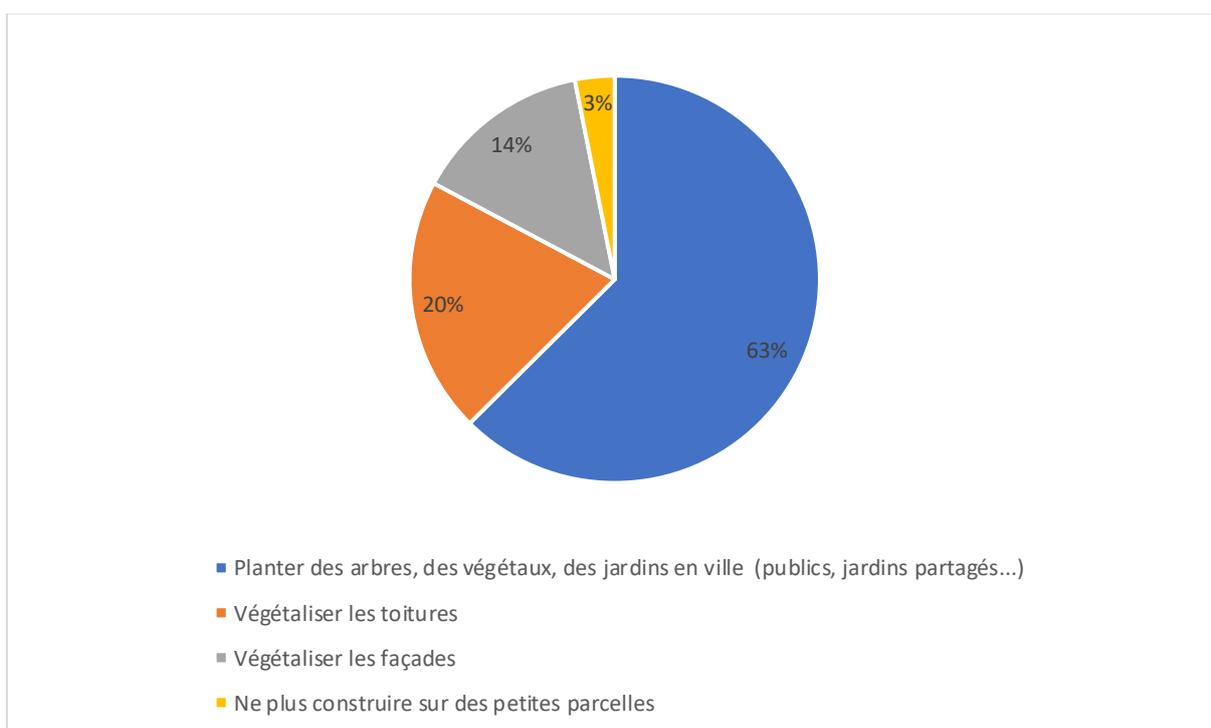
- La désimperméabilisation (74% des contributions) ;
- La végétalisation (26% des contributions)

La désimperméabilisation (181 contributions)



Le questionnaire a été mis en ligne cet été au moment d'une succession de vagues de chaleur/épisodes caniculaires. Ainsi la question de la désimperméabilisation a été fortement plébiscitée par les participants et notamment pour son lien avec la réduction de la chaleur dans les tissus bâtis (qu'ils soient urbains ou villageois). Exemples cités : désimperméabiliser les rues et trottoirs en remplaçant le béton par des pavés ; désimperméabiliser les voiries, pistes cyclables, parkings, ronds-points, gares, friches, cours d'écoles...

La végétalisation (64 contributions)



La thématique de la végétalisation renvoie elle aussi dans les contributions à la question de la diminution de la chaleur dans les espaces bâtis ainsi qu'à celle de redonner plus d'attrait aux centralités. Développer la nature dans les espaces bâtis permet de rendre plus attractif les centralités en rendant la densité plus supportable. La création de jardins potagers publics a été proposée par de nombreux participants : jardins partagés, jardinières mises à disposition par la municipalité, végétalisation des places publiques, vergers conservatoires dans les villages... Cette question renvoie également pour les participants à celle du développement du lien social. Plus largement les participants témoignent d'une attente de végétalisation des tissus bâtis : planter des arbres, planter des haies, laisser les espaces végétalisés avec un traitement naturel, « permis de végétaliser » autour des arbres, abris-bus végétalisés...

Quelques participants proposent d'aller plus loin en dédensifiant certains îlots des cœurs de ville/bourg/villages très denses et dégradés (ne répondant plus aux attentes de qualité des logements modernes) pour en faire des espaces de respiration végétalisés.

ENJEU 5 : Prévenir et lutter contre les dépôts illégaux de déchets

Question posée n°1 : *Avez-vous déjà participé à une (ou plusieurs) actions pour prévenir ou lutter contre les dépôts illégaux de déchets ? »*

Par exemple : une marche pour ramasser les dépôts illégaux de déchets, être ambassadeur ou ambassadrice pour sensibiliser à la thématique des dépôts illégaux de déchets, le repérage de dépôts illégaux via une application ou par téléphone (numéro vert), etc.



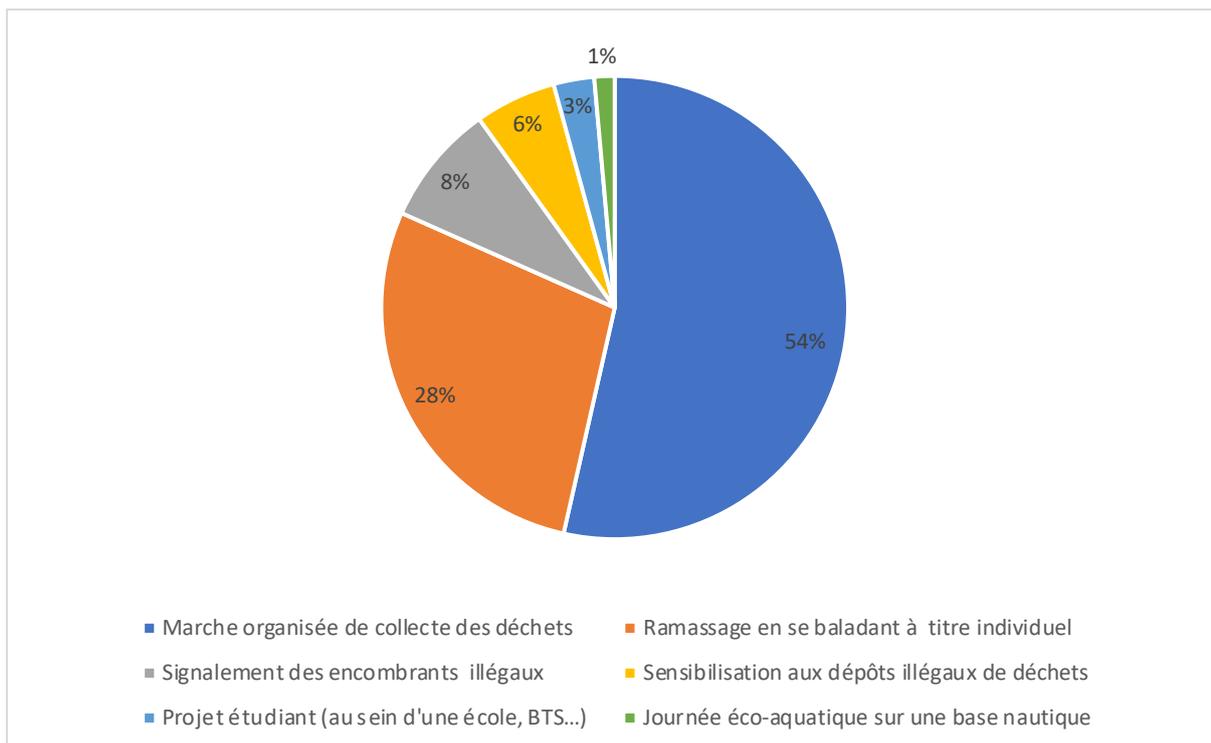
181 réponses

Sur les 181 réponses, 45% ont répondu avoir déjà participé à une (ou plusieurs) actions pour prévenir ou lutter contre les dépôts illégaux de déchets.

Question posée n°2 : *Si oui préciser la nature de l'action ou des actions le nombre de fois (ou la fréquence) où vous participez à ces actions ?*

Nature de l'action

Nature des actions réalisées (en % des réponses obtenues) :



La très grande majorité des actions réalisées (81%) sont des marches de collecte, soit de façon organisée en groupe, soit à titre individuel (beaucoup de participants ont répondu qu'ils ramassent des déchets de leur propre initiative en se baladant en ville ou à la campagne).

Le signalement des dépôts de déchets et encombrants illégaux (par appel à la commune ou via application) constitue le deuxième type d'action principal (8%).

Enfin plusieurs participants ont répondu avoir participé ou organisé des actions de sensibilisation aux dépôts de déchets illégaux et à leurs conséquences sur l'environnement.

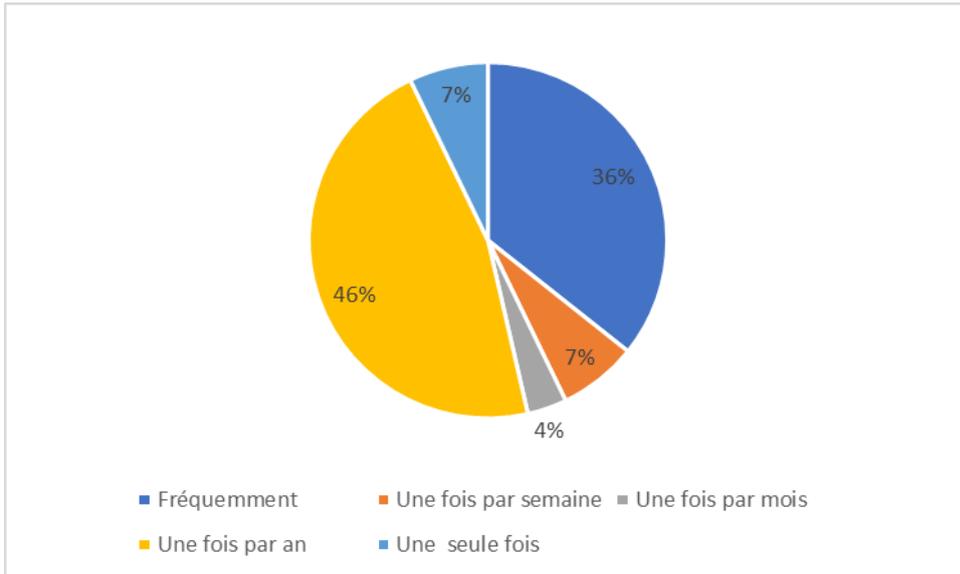
Fréquence



28 réponses

Concernant la fréquence les réponses ont été moins nombreuses. Il ressort cependant que la majorité des actions organisées sont réalisées fréquemment (36%) ou une fois par an (46%).

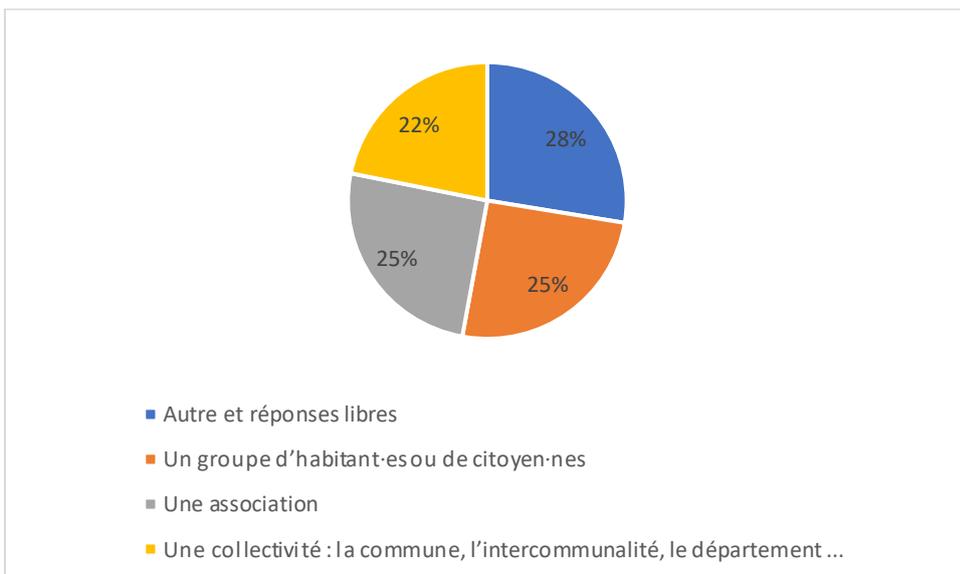
Fréquence des actions réalisées (en % des réponses obtenues) :



Question posée n°3 : Qui était à l'origine de l'impulsion de cette action ?



87 réponses



Analyse réponses libres

Initiative personnelle et familiale	6
-------------------------------------	---

ORDURES sans FRONTIERES	1
Certains habitants sans être un groupe défini	1
Mon travail / entreprise	3
Le centre de loisirs	1
L'école	3
Un comité d'actions	1
TOTAL :	16

Au-delà des réponses aux questions posées un certain nombre de participants ont proposé des pistes pour prévenir ou lutter contre les dépôts illégaux de déchets.

- Plusieurs participants souhaiteraient que le système de consignes de contenants réutilisables soit davantage développé (pour les bouteilles, bocaux, emballages...).
- Plusieurs participants estiment que les horaires et conditions d'accès aux déchetteries peuvent constituer des obstacles pour les personnes souhaitant déposer des déchets. Exemples cités : les horaires d'ouvertures des déchetteries ne sont pas compatibles avec les horaires de personnes qui travaillent ; les conditions d'accès sont limitées ou compliquées (obtenir un badge, nombre de passages limités...).
- Dans la même idée plusieurs participants souhaiteraient qu'il y ait davantage de poubelles sur les trottoirs et un passage régulier des services des encombrants.

Références, ressources documentaires et conseils de lecture cités par les participants dans les réponses au questionnaire :

- Concernant la place de la voiture en ville : Olivier RAZEMON
- <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/2826-construire-la-ville-sur-elle-meme-9782358385664.html>
- Voir "L'arbre, le Maire et la Médiathèque" sorti en 1993.
- **Auteurs cités :** Guillaume Faburel (décroissance urbaine, démétropolisation).
- <https://www.meusegrandsud.fr/les-competences/amenagement-de-l-espace/de-marches-de-renforcement-des-centralites.html>
- **Lisez "Où est le sens ?" de Sébastien BOHLER**